

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2016, le déficit public s'établit à 75,9 milliards d'euros : il passe de 3,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015 à 3,4 % en 2016.

Le solde de l'État se dégrade : - 74,1 Md€ après - 71,6 Md€ en 2015. En 2016, les dépenses (+ 3,1 % après + 0,0 % en 2015) et les recettes de l'État (+ 3,1 % après + 0,8 % en 2015) progressent fortement : désormais l'État finance l'allocation de logement familiale (ALF) à la place de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), et la compensation des charges de service public de l'électricité. En contrepartie, la contribution au service public de l'électricité (CSPE) est affectée à l'État. Hors ces mesures de périmètre, les dépenses ne croîtraient plus que de 0,7 %, portées principalement par la hausse des rémunérations versées (+ 1,1 % après + 0,4 % en 2015) du fait notamment de l'augmentation du point d'indice et de la création de postes dans l'enseignement. La hausse des recettes hors impact de la CSPE (+ 1,2 % après + 0,8 %) est principalement imputable à la progression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE).

Le solde des organismes divers d'administration centrale (ODAC) s'améliore à - 1,9 Md€ après - 2,2 Md€ en 2015. Cette légère amélioration provient d'un recul plus accentué des dépenses (- 7,3 % après + 2,5 % en 2015) que des recettes (- 7,1 % après - 3,1 % en 2015). Cette baisse des dépenses et des recettes correspond au transfert de la compensation des charges de service public de l'électricité dans le compte de l'État. À champ constant, les dépenses (+ 1,3 %) et les recettes (+ 1,4 %) des ODAC progressent légèrement.

Les administrations publiques locales passent en excédent à + 3,0 Md€ après - 0,1 Md€ en 2015. Cette amélioration résulte d'une baisse des dépenses (- 0,8 % après - 0,9 % en 2015) alors que les recettes sont en légère hausse (+ 0,4 % après + 0,9 % en 2015), malgré la baisse des concours de l'État. Le recul de

l'investissement local se poursuit, mais à un rythme bien moindre que celui des deux années précédentes, en lien notamment avec le cycle électoral local (- 3,3 % après - 9,7 % en 2015 et - 8,3 % en 2014). Les dépenses hors investissement sont en légère baisse (- 0,3 % après + 1,0 %) grâce au ralentissement des rémunérations (+ 0,8 % après + 1,7 %) en dépit de la hausse du point d'indice de la fonction publique, ainsi qu'à une baisse des consommations intermédiaires (- 1,3 % après - 0,8 %) et des subventions versées (- 2,3 % après + 1,7 %). La légère hausse des recettes est portée par les prélèvements obligatoires (+ 3,5 % après + 4,0 % en 2015), qui compensent la baisse des dotations de l'État. Cette hausse des prélèvements obligatoires (PO) provient des rentrées des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en raison notamment du dynamisme des transactions immobilières, et de la taxe foncière.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) s'améliore de 1,8 Md€ en 2016 : il s'établit à - 2,9 Md€ après - 4,7 Md€ en 2015. Les dépenses augmentent moins vite (+ 0,9 % après + 0,6 % en 2015) que les recettes (+ 1,3 % après + 1,1 % en 2015). Les prestations sociales ralentissent (+ 0,9 % après + 1,6 % en 2015) en lien avec la faible revalorisation des pensions de base, le gel des pensions complémentaires, et le transfert du financement de l'ALF à l'État dans le cadre du second volet du Pacte de responsabilité et de solidarité. À champ constant, les prestations auraient accéléré (+ 1,8 %), de même que les dépenses (+ 1,6 %). Les cotisations sociales (+ 1,5 % après + 1,0 %) accélèrent, portées par une masse salariale plus dynamique qu'en 2015, et du fait de la moindre ampleur des nouveaux allègements de cotisations en 2016 qu'en 2015. Les dépenses entrant dans le champ de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam) ont crû de 1,8 %, conformément à l'objectif voté dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. ■

Les principales révisions intervenues sur le compte des APU en 2014 et 2015

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2016, les comptes annuels définitif 2014 et semi-définitif 2015 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2014 et provisoire 2015 publiés en mai 2016.

Dans le compte définitif 2014, le déficit des administrations publiques est révisé en baisse de 0,1 point, pour atteindre 3,9 % du PIB contre 4,0 % dans le compte semi-définitif. La révision de 0,5 milliard d'euros provient principalement de la révision du déficit de l'État. En point de PIB, les dépenses et les recettes ont été révisées de 0,2 point à la baisse.

Dans le compte semi-définitif 2015, le déficit des administrations publiques est révisé en hausse de 0,1 point de PIB et s'établit à 3,6 %. Le déficit est ainsi dégradé de 2,2 milliards d'euros en lien notamment avec la révision du besoin de financement des organismes divers d'administration centrale. Le solde des administrations publiques locales est également dégradé (- 0,1 milliard d'euros contre un excédent de 0,7 milliard d'euros dans le compte provisoire). En point de PIB, les recettes et les dépenses sont révisées à la baisse de respectivement 0,4 et 0,3 point.

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Solde public (en % du PIB)¹	-5,1	-4,8	-4,0	-3,9	-3,6	-3,4
Solde public (en milliards d'euros)¹	-104,5	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)¹	-105,0	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9
État	-91,2	-81,6	-69,6	-74,6	-71,6	-74,1
Organismes divers d'administration centrale	-0,2	-2,6	1,4	2,6	-2,2	-1,9
Administrations publiques locales	-0,7	-3,5	-8,3	-4,6	-0,1	3,0
Administrations de sécurité sociale	-12,9	-12,7	-8,8	-7,8	-4,7	-2,9
Recettes publiques (en % du PIB)	50,8	52,0	52,9	53,2	53,1	53,0
Dépenses publiques (en % du PIB)	55,9	56,8	57,0	57,1	56,7	56,4
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	0,0	1,1	1,6	1,7	1,4	1,1
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	42,6	43,8	44,8	44,6	44,4	44,4

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015 (en %)
Dépenses de fonctionnement ¹	374,8	382,7	389,6	394,3	399,2	401,9	0,7
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	101,5	104,4	106,3	105,2	107,2	107,4	0,1
<i> rémunérations</i>	263,6	268,5	273,1	278,5	281,2	283,6	0,8
Intérêts ²	56,3	56,7	51,6	50,9	48,6	46,1	-5,1
Prestations sociales en espèces et en nature	512,8	530,0	545,1	557,2	565,9	576,2	1,8
Autres transferts et subventions	124,3	130,6	131,1	141,4	151,6	154,7	2,0
Acquisition nette d'actifs non financiers	83,3	86,0	87,8	82,6	78,7	78,2	-0,6
<i>dont investissement</i>	81,6	84,5	84,3	79,6	76,2	76,1	-0,1
Total des dépenses	1 151,5	1 186,0	1 205,3	1 226,4	1 244,0	1 257,1	1,1
Ventes et autres recettes de production	81,4	83,0	84,9	86,5	88,3	88,6	0,4
Revenus de la propriété	17,1	15,0	14,2	15,0	15,5	14,9	-3,7
Impôts	552,9	581,0	601,5	611,7	628,7	638,9	1,6
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	310,7	319,6	328,8	337,1	347,5	355,6	2,4
<i> impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	238,2	256,8	269,4	271,1	274,5	277,6	1,1
Cotisations sociales effectives	336,6	346,1	356,9	366,3	369,9	375,5	1,5
Autres recettes ³	58,5	60,4	62,4	62,5	62,9	63,3	0,6
Total des recettes	1 046,6	1 085,6	1 119,9	1 142,0	1 165,3	1 181,2	1,4
Besoin de financement	-105,0	-100,4	-85,4	-84,4	-78,7	-75,9	-3,6

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris Sifim.

3. Y compris cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principales révisions intervenues sur les comptes des administrations publiques en 2014 et 2015

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2014	2015 ¹	2014	2015
Solde public (en % du PIB)	-4,0	-3,5	-3,9	-3,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)	-84,8	-76,5	-84,4	-78,7
État	-75,3	-71,3	-74,6	-71,6
Organismes divers d'administration centrale	2,9	-1,1	2,6	-2,2
Administrations publiques locales	-4,6	0,7	-4,6	-0,1
Administrations de sécurité sociale	-7,9	-4,8	-7,8	-4,7
Recettes publiques (en % du PIB)	53,4	53,5	53,2	53,1
Dépenses publiques (en % du PIB)	57,3	57,0	57,1	56,7

1. Déficit notifié à Eurostat en septembre 2016.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.